

**MESSAGE INTRODUCTIF SUR LE
BUDGET 2025
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAVIÈSE**

**SOU MIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE
DU 27 JANVIER 2025.**

SAVIÈSE, LE 6 NOVEMBRE 2024

TABLE DES MATIERES

1	INTRODUCTION	3
2	APERÇU GÉNÉRAL	3
2.1	BUDGET DE FONCTIONNEMENT	3
2.2	BUDGET D'INVESTISSEMENTS	4
3	ÉVOLUTION DE LA FORTUNE ET DES ENGAGEMENTS	4
4	PLAN FINANCIER	5
5	COMPTE DE RÉSULTATS	6
5.1	COMPTE DE RÉSULTATS ÉCHELONNÉ	6
5.2	CHARGES D'EXPLOITATION	7
5.2.1	<i>Charges de personnel</i>	7
5.2.2	<i>Charges de biens et services et autres charges d'exploitation</i>	7
5.2.3	<i>Amortissement du patrimoine administratif</i>	8
5.2.4	<i>Attributions aux fonds et financements spéciaux</i>	8
5.2.5	<i>Charges de transferts</i>	9
5.3	REVENUS D'EXPLOITATION	10
5.3.1	<i>Revenus fiscaux</i>	10
5.3.2	<i>Patentes et concessions</i>	10
5.3.3	<i>Taxes</i>	10
5.3.4	<i>Revenus divers</i>	10
5.3.5	<i>Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux</i>	10
5.3.6	<i>Revenus de transferts</i>	10
5.4	CHARGES ET REVENUS FINANCIERS	11
5.4.1	<i>Charges financières</i>	11
5.4.2	<i>Revenus financiers</i>	11
6	COMPTE DES INVESTISSEMENTS	11
6.1	COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES NATURES	11
6.2	COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES TÂCHES	12
7	INDICATEURS	14

1 INTRODUCTION

En conformité avec les dispositions légales applicables en la matière, le Conseil communal a le plaisir de présenter le message introductif sur le budget 2025 de la Municipalité approuvé en séance du 6 novembre 2024 et soumis à l'approbation de l'Assemblée primaire du 27 janvier 2025.

En préambule, il est relevé que le budget a été établi conformément au modèle comptable harmonisé MCH2 et en application de l'OGFCo du 24 février 2021.

2 APERÇU GÉNÉRAL

2.1 Budget de fonctionnement

Avec un total de revenus financiers de **CHF 43'362'431** et un total de charges financières de **CHF 36'987'400**, le compte de résultat dégage une marge d'autofinancement de **CHF 6'375'031**. Par rapport au budget 2024, les charges financières sont en hausse de CHF 2'282'395 (+6.58%), tandis que les revenus financiers augmentent de CHF 2'240'901 (+5.45%).

Après comptabilisation des amortissements planifiés, **CHF 5'846'300**, et des attributions aux fonds et financements spéciaux, **CHF 475'650**, le compte de résultats présente un excédent de revenus de **CHF 53'081**. Ce résultat est en baisse de CHF 327'644 (-86.06%) en comparaison avec le budget 2024 et de CHF 934'224 (-94.62%) avec le compte 2023.

Compte de résultats	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart B24/25	Ecart en %
Charges financières	34'957'107.57	34'705'005.00	36'987'400.00	2'282'395.00	6.58%
Revenus financiers	43'463'456.40	41'121'530.00	43'362'431.00	2'240'901.00	5.45%
Marge d'autofinancement (négative)	-	-	-		
Marge d'autofinancement	8'506'348.83	6'416'525.00	6'375'031.00	-41'494.00	-0.65%
Marge d'autofinancement (négative)	-	-	-		
Marge d'autofinancement	8'506'348.83	6'416'525.00	6'375'031.00	-41'494.00	-0.65%
Amortissements planifiés	4'924'435.87	5'668'500.00	5'846'300.00	177'800.00	3.14%
Attributions aux fonds et financements spéciaux	674'712.25	367'300.00	475'650.00	108'350.00	29.50%
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'080'103.84	-	-		
Réévaluations des prêts du PA	-	-	-		
Réévaluations des participations du PA	-	-	-		
Attributions au capital propre	3'000'000.00	-	-		
Réévaluations PA	-	-	-		
Prélèvements sur le capital propre	-	-	-		
Excédent de charges	-	-	-		
Excédent de revenus	987'304.55	380'725.00	53'081.00	-327'644.00	-86.06%

2.2 Budget d'investissements

Avec un total de dépenses de **CHF 10'105'000** et un total de recettes de **CHF 1'105'000**, le compte des investissements présente un résultat net de **CHF 9'000'000**. Les investissements nets sont en augmentation de CHF 1'150'000 (+14.65%) par rapport au budget 2024 et de CHF 4'440'635 (+68.52%) selon le compte 2023.

Compte des investissements	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart B24/25	Ecart en %
Dépenses	7'430'105.55	8'810'000.00	10'105'000.00	1'295'000.00	14.70%
Recettes	2'089'470.68	960'000.00	1'105'000.00	145'000.00	15.10%
Investissements nets	5'340'634.87	7'850'000.00	9'000'000.00	1'150'000.00	14.65%

3 ÉVOLUTION DE LA FORTUNE ET DES ENGAGEMENTS

La marge d'autofinancement ne permettant pas de couvrir les investissements nets, le compte de financement présente une insuffisance de financement de **CHF 2'624'969**.

Financement des investissements	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart B24/25	Ecart en %
Report des investissements nets	5'340'635	7'850'000	9'000'000	1'150'000.00	14.65%
Marge d'autofinancement	8'506'349	6'416'525	6'375'031	-41'494.00	-0.65%
Excédent (+) découvert (-) de financement	3'165'714	-1'433'475	-2'624'969	-1'191'494.00	83.12%

La fortune qui s'élève à CHF 36'204'569 au 31.12.2023 se montera à CHF 36'638'375 au 31.12.2025. Cette dernière diminuera de CHF 433'806 en deux ans.

Modification de la fortune/découvert	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart B24/25	Ecart en %
Excédent revenus (+) charges (-)	987'305	380'725	53'081	-327'644.00	-86.06%
Excédent /Découvert du bilan	36'204'569	36'585'294	36'638'375	53'081.00	0.15%

Les engagements (capitaux de tiers) se montent à CHF 29'545'383 au 31.12.2023. Selon les insuffisances de financement budgétées, ils se monteront à CHF 33'603'827 au 31.12.2025, soit une augmentation de CHF 4'058'444 entre le compte 2023 et le budget 2025.

Modification des engagements	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart B24/25	Ecart en %
Variation capitaux de tiers	-3'990'255	1'433'475	2'624'969	1'191'494.00	83.12%
Capitaux de tiers	29'545'383	30'978'858	33'603'827	2'624'969.00	8.47%

4 PLAN FINANCIER

Plan financier

Résultat	Compte	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2023	2024	2025	2026	2027	2028

Prévisions compte de résultats

Total des charges financières	34'957'108	34'705'005	36'987'400	37'217'100	37'808'300	38'278'100
Total des revenus financiers	43'463'456	41'121'530	43'362'431	43'840'300	44'623'800	45'427'300
Marge d'autofinancement	8'506'349	6'416'525	6'375'031	6'623'200	6'815'500	7'149'200
Amortissements planifiés	4'924'436	5'668'500	5'846'300	6'360'000	6'804'000	7'174'000
Attributions aux fonds et financements spéciaux	674'712	367'300	475'650	450'000	425'000	400'000
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	428'704	367'300	475'650	450'000	425'000	400'000
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'080'104	-	-	-	-	-
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	9'554	-	-	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	-	-	-	-	-	-
Attributions au capital propre	3'000'000	-	-	-	-	-
Réévaluations PA	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	987'305	380'725	53'081	-186'800	-413'500	-424'800

Résultat	Compte	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2023	2024	2025	2026	2027	2028

Prévision du compte des investissements

Total des dépenses	7'430'106	8'810'000	10'105'000	12'640'000	12'080'000	11'860'000
Total des recettes	2'089'471	960'000	1'105'000	1'840'000	1'440'000	1'490'000
Investissements nets	5'340'635	7'850'000	9'000'000	10'800'000	10'640'000	10'370'000

Financement des investissements

Report des investissements nets	5'340'635	7'850'000	9'000'000	10'800'000	10'640'000	10'370'000
Marge d'autofinancement	8'506'349	6'416'525	6'375'031	6'623'200	6'815'500	7'149'200
Excédent (+) découvert (-) de financement	3'165'714	-1'433'475	-2'624'969	-4'176'800	-3'824'500	-3'220'800

Modification de la fortune/découvert

Excédent revenus (+) charges (-)	987'305	380'725	53'081	-186'800	-413'500	-424'800
Excédent /Découvert du bilan	36'204'569	36'585'294	36'638'375	36'451'575	36'038'075	35'613'275

Modification des engagements

Variation capitaux de tiers	-3'990'255	1'433'475	2'624'969	4'176'800	3'824'500	3'220'800
Capitaux de tiers	29'545'383	30'978'858	33'603'827	37'780'627	41'605'127	44'825'927

Evolution croissante des engagements et des capitaux de tiers

Durant les prochaines années, la commune effectuera des investissements conséquents afin de répondre aux besoins croissants de la population notamment pour réaliser les infrastructures nécessaires (écoles, structure d'accueil, mobilité), maintenir son réseau routier, garantir l'approvisionnement en eau potable et moderniser/rénover les infrastructures et bâtiments existants. Les projets principaux sont les suivants : construction d'une nouvelle école, réaménagement des anciens locaux des travaux publics, construction d'une centrale pour le chauffage à distance et divers projets d'amélioration de routes communales et cantonales.

La politique d'investissements poursuivie par la Municipalité amène, pour les années à venir, un excédent de charges qui pourra être absorbé par la fortune nette dont elle dispose, mais nécessitera d'avoir recours prochainement à l'emprunt pour les financer.

Ces investissements ne sont pas sans conséquence car le montant des charges liées aux intérêts et amortissements augmentera. Consciente de cet état de fait, la Municipalité devra se montrer vigilante et poursuivre sa politique de maîtrise des coûts pour faire face aux engagements courants.

5 COMPTE DE RÉSULTATS

5.1 Compte de résultats échelonné

Compte de résultats échelonné	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart B24/25	Ecart en %
Charges d'exploitation					
30 Charges de personnel	CHF 10'781'420.81	11'447'915.00	12'046'540.00	598'625.00	5.23%
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF 11'149'778.16	10'256'835.00	10'911'540.00	654'705.00	6.38%
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF 4'623'271.77	5'093'500.00	5'506'300.00	412'800.00	8.10%
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF 674'712.25	367'300.00	475'650.00	108'350.00	29.50%
36 Charges de transferts	CHF 11'148'895.76	11'550'555.00	12'225'170.00	674'615.00	5.84%
37 Subventions redistribuées	CHF -	-	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF 38'378'078.75	38'716'105.00	41'165'200.00	2'449'095.00	6.33%
Revenus d'exploitation					
40 Revenus fiscaux	CHF 30'114'670.84	28'526'000.00	29'900'500.00	1'374'500.00	4.82%
41 Patentes et concessions	CHF 576'248.53	544'800.00	574'740.00	29'940.00	5.50%
42 Taxes	CHF 7'994'208.31	7'756'600.00	8'139'050.00	382'450.00	4.93%
43 Revenus divers	CHF 97'982.30	50'000.00	80'000.00	30'000.00	60.00%
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF 1'080'103.84	-	-	-	-
46 Revenus de transferts	CHF 1'960'588.51	1'748'330.00	1'719'146.00	-29'184.00	-1.67%
47 Subventions à redistribuer	CHF -	-	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF 41'823'802.33	38'625'730.00	40'413'436.00	1'787'706.00	4.63%
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation	3'445'723.58	-90'375.00	-751'764.00	-661'389.00	731.83%
34 Charges financières	CHF 372'947.00	284'000.00	353'750.00	69'750.00	24.56%
44 Revenus financiers	CHF 914'527.97	755'100.00	1'158'595.00	403'495.00	53.44%
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF 541'580.97	471'100.00	804'845.00	333'745.00	70.84%
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)	3'987'304.55	380'725.00	53'081.00	-327'644.00	-86.06%
38 Charges extraordinaires	CHF 3'000'000.00	-	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF -	-	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF -3'000'000.00	-	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF 987'304.55	380'725.00	53'081.00	-327'644.00	-86.06%

Avec un total de charges d'exploitation de CHF 41'165'200 et un total de revenus d'exploitation de CHF 40'413'436, le résultat provenant de l'activité d'exploitation présente une perte de CHF 751'764, en augmentation de CHF 661'389 en comparaison avec le budget 2024.

Les charges financières se montent à CHF 353'750 et les revenus financiers à CHF 1'158'595. Cela permet de présenter un bénéfice de CHF 804'845 pour l'activité de financement.

Le budget 2025 ne comporte pas de charges et de revenus extraordinaires.

En résumé, le compte de résultats affiche un bénéfice de CHF 53'081 pour l'année 2025, inférieur de CHF 327'644 (-86.06%) en comparaison avec le budget 2024 et de CHF 934'225 (-94.62%) avec le compte 2023.

5.2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont en augmentation de CHF 2'449'095 (+6.33%) en comparaison avec le budget 2024. Les augmentations sont globales et concernent tous les postes. Vous trouverez ci-dessous les principales explications :

5.2.1 Charges de personnel

De manière globale, les charges relatives au personnel sont supérieures de CHF 598'625 ou de 5.23% par rapport au budget de l'exercice précédent.

Il a été tenu compte d'une hausse de la masse salariale de 2.50%, pour couvrir l'indexation et les adaptations individuelles, ainsi que de l'octroi d'une part d'ancienneté au personnel qui n'a pas atteint la classe maximum de l'échelle communale, soit 1.00%, selon le règlement du personnel communal. Cette hausse se monte à environ CHF 400'000.

Un engagement à 70% est prévue en 2025 dans le secteur des projets. De plus, des engagements supplémentaires non budgétés en 2024 ont été réalisés cette année au sein de la cantine scolaire, de la déchetterie et de la conciergerie pour palier à des départs à la retraite futurs ou des augmentations des besoins.

5.2.2 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

Les charges de biens et services sont en augmentation de CHF 654'705 (+6.38%). Les variations importantes sont expliquées ci-dessous :

Nature	Libellé	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart B24/25
3110	Matériel divers et mobilier	65'359	132'000	210'850	78'850
3113	Achat matériel informatique	102'735	146'000	210'300	64'300
3120	Electricité / Mazout / Gaz	743'954	775'700	840'050	64'350
3130	Prestations de tiers	3'270'210	3'293'755	3'372'060	78'305
3140	Entretien des places et terrains	156'365	136'500	195'500	59'000
3151	Entretien des appareils et installations	260'531	274'200	316'300	42'100
3158	Entretien des immobilisations incorporelles	296'670	140'500	521'470	380'970
	Total				767'875

Matériel divers et mobilier (3110)

- Report agencement nouveaux locaux de la sécurité (Police et Pompier)
- Nouveau mobilier salle de conférence maison de commune
- Guichet d'accueil et aménagement de la cuisine au Baladin
- Toboggan pour la structure d'accueil
- Casiers BoxUp pour le matériel de sport

Achat matériel informatique (3113)

- Renouvellement des ordinateurs utilisés pour les votations
- Renouvellement des ordinateurs des conseillers
- Renouvellement périodique des postes hors maintenance

Electricité / Mazout / Gaz (3120)

Aucune augmentation des prix de l'électricité n'a été annoncée pour 2025. Les projections se basent sur les montants payés en 2024 et qui ont été annualisés.

Prestations de tiers (3130)

- Augmentation des droits d'auteurs (selon recettes billetterie)
- Augmentation des frais de transport des élèves de l'UAPE à la suite du changement de prestataire
- Augmentation du prix des prestations de repas facturées par l'EMS pour la cantine scolaire et la structure d'accueil

Entretien des places et terrains (3140)

- Aménagement de la cour d'école de Chandolin
- Augmentation des frais de maintenance des terrains de sport et aménagement terrain de football

Entretien des appareils et installations (3151)

- Nouveaux contrats de maintenance pour les installations situées dans les nouveaux locaux de la sécurité
- Maintenance toiture du Baladin

Entretien des immobilisations incorporelles (3158)

L'augmentation des frais de l'entretien des immobilisations incorporelles est liée à une adaptation des comptes. Auparavant, la maintenance informatique était intégrée dans le compte 1021.3132.30 *Honoraires support spécialiste informatique*. Elle est désormais comptabilisée sous le compte no 1021.3158.03 *Maintenance informatique* pour un montant de CHF 313'000.

En 2025, CIGES, le prestataire informatique de la commune, a prévu de réaliser plusieurs projets. Cela explique la variation des comptes *Honoraires développement informatique partenaire et communal*, + CHF 150'000 en comparaison avec le budget 2024.

Pour la partie communale, il est prévu de développer le module de facturation des taxes de séjour et d'hébergement ainsi que de changer les switchs afin d'optimiser et fiabiliser l'infrastructure réseau.

Pour la partie partenaire, trois projets sont en cours. Les buts principaux de ces projets est le renforcement de la sécurité informatique et la mise à jour du service de ticketing.

Il est difficile de refuser ces projets car les normes de sécurité actuelles doivent être respectées. De plus, ces demandes ont été effectuées par d'autres actionnaires.

5.2.3 Amortissement du patrimoine administratif

Les amortissements des actifs du patrimoine administratif sont calculés en fonction de la durée d'utilisation et de la catégorie d'immobilisations, en application des recommandations du modèle comptable harmonisé MCH2. En raison des investissements élevés, les amortissements du patrimoine administratif affichent une augmentation de CHF 412'800, soit 8.10% en comparaison avec le budget 2024.

5.2.4 Attributions aux fonds et financements spéciaux

Le budget 2025 prévoit CHF 475'650 d'attributions aux financements spéciaux, en augmentation de CHF 108'350 par rapport à 2024.

No compte	Libellé	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart B24/25
1710.3510.00	Attributionx aux financements spéciaux - Eau potable	8'273	37'000	25'700	-11'300
1720.3510.00	Attributionx aux financements spéciaux - Eaux usées	420'430	317'200	413'850	96'650
1730.3510.00	Attributionx aux financements spéciaux - Déchets		13'100	36'100	23'000
	Total	428'703	367'300	475'650	108'350

5.2.5 Charges de transferts

Les charges de transferts comptabilisent toutes les subventions et contributions versées à des collectivités publiques (canton, communes, associations intercommunales), à des entreprises ou organisations privées ou publiques (sociétés locales) et aux ménages (aides individuelles, soutiens à la famille).

Les charges de transferts sont en hausse de CHF 674'615 ou 5.84% comparé au budget 2024. Elles augmentent même de CHF 1'076'274 en comparant avec le compte 2023.

Ces charges liées sont en augmentation constante et il est difficile pour la commune d'agir sur ces montants. Même si certaines charges diminuent, les principaux comptes concernés par ces hausses sont les suivants :

No compte	Libellé	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart B24/25
1212.3631.00	Contributions au traitement des enseignants primaires	2'275'727	2'354'600	2'490'660	136'060
1213.3631.01	Contributions au traitement des enseignants CO	772'516	806'740	834'330	27'590
1220.3631.02	Contributions aux frais de transport des élèves en situation de handicap	49'167	55'000	71'600	16'600
1490.3631.07	Contributions dispositifs pré-hospitaliers (secours sanitaires + soins dentaires)	93'386	118'000	137'000	19'000
1613.3631.12	Participation aux frais d'entretien des routes cantonales	762'837	412'000	502'000	90'000
1622.3631.13	Contributions au déficit des transports publics (lignes supplémentaires)	190'867	208'000	300'000	92'000
1421.3632.17	Participation au centre subrégional (CMS)	722'141	753'000	843'750	90'750
1421.3632.17	Participation aux infirmières indépendantes	0	0	99'500	99'500
1720.3632.08	Participation aux frais de la STEP	767'973	886'000	1'004'000	118'000
1879.3637.31	Subvention rénovation bâtiment (hors investissement)	0	0	250'000	250'000
	Total				939'500

5.3 Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation sont en hausse de CHF 1'787'706 (+4.63%). Vous trouverez ci-dessous les principales explications :

5.3.1 Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux augmentent de CHF 1'374'500 (+4.82%), passant de CHF 28'526'000 pour 2024 à CHF 29'900'500 en 2025.

Les recettes fiscales sont difficiles à apprécier car l'estimation doit se faire sur la base des taxations partiellement effectuées de l'an-2. Il y a lieu de tenir également compte de l'évolution du nombre des contribuables et de la situation économique envisagée pour l'année budgétisée en relation avec la variation probable des revenus à considérer.

Afin de compenser les effets de la progression à froid, le budget des impôts sur les revenus des personnes physiques a été estimé en tenant compte d'une indexation automatique de 156% au lieu de 153% (augmentation de 3% de l'indice des prix à la consommation au 30 juin 2024).

De plus, le Grand Conseil a décidé le 12 septembre 2024 de réviser partiellement la loi fiscale pour les personnes physiques en permettant, entre autres, davantage de déductions fiscales. Cette réforme se fera par étapes dès 2025. Actuellement, les incidences financières pour la commune de Savièse sont difficiles à analyser. Une baisse de revenus est fort probable mais elle devrait être compensée par l'augmentation de la population.

5.3.2 Patentes et concessions

Les revenus sur les patentes et concessions sont en hausse de 5.50% ou CHF 29'940. Le montant est similaire au compte 2023.

5.3.3 Taxes

Les diverses taxes causales et redevances d'utilisation facturées aux bénéficiaires d'une prestation affichent une augmentation de CHF 382'450.00 (+4.93%).

Cette progression s'explique principalement par la fin de l'augmentation progressive demandée par la surveillance des prix pour les taxes sur les eaux usées.

5.3.4 Revenus divers

Les revenus divers présentent une augmentation de CHF 30'000, soit 60.00%. Il s'agit d'une imputation interne liée aux heures réalisées par le personnel des travaux publics. Elle a été adaptée selon le compte 2023.

5.3.5 Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux

Aucun prélèvement n'est prévu en 2025.

5.3.6 Revenus de transferts

Les revenus de transfert comptabilisent tous les dédommagements et subventions perçues auprès des collectivités publiques. Ils sont en baisse de CHF 29'184 (-1.67%).

Les revenus issus de la péréquation des ressources diminuent de CHF 12'085 pour 2025 tandis que ceux issus de la péréquation pour cas de rigueur de CHF 5'359.

Les subventions cantonales du personnel de la structure d'accueil affichent également une baisse de CHF 20'000 en comparaison avec le budget 2024.

5.4 Charges et revenus financiers

5.4.1 Charges financières

Les charges financières sont en hausse de CHF 69'750 (+24.56%). Cette augmentation est liée à l'augmentation du taux d'intérêt de remboursement à 3.75%. L'ancien taux était de 3.50%. De plus, le taux rémunérateur se monte à 0.25% pour 2025.

5.4.2 Revenus financiers

Les revenus financiers enregistrent une hausse de CHF 403'495 (+53.44%). La principale raison est la suivante :

La commune de Savièse ainsi que d'autres communes des districts de Sion, Hérens, Conthey, ont décidé de quitter l'association de l'ancien hôpital de Gravelone. La Ville de Sion a indemnisé les communes concernées en leur rachetant leur part de terrains et bâtiments. Les versements interviendront fin 2024 pour la première moitié et fin 2025 pour le solde. Le montant total à percevoir pour la commune de Savièse se monte à CHF 625'570.

La deuxième augmentation importante concerne la variation des taux d'intérêts moratoires et compensatoires.

6 COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Selon décision du Conseil Municipal, les investissements inférieurs à CHF 30'000 ont été comptabilisés directement dans le compte de résultat.

Le montant brut des investissements se monte à CHF 10'105'000 et les recettes à CHF 1'105'000. Le montant net budgété pour 2025 se situe à CHF 9'000'000.

6.1 Compte des investissements selon les natures

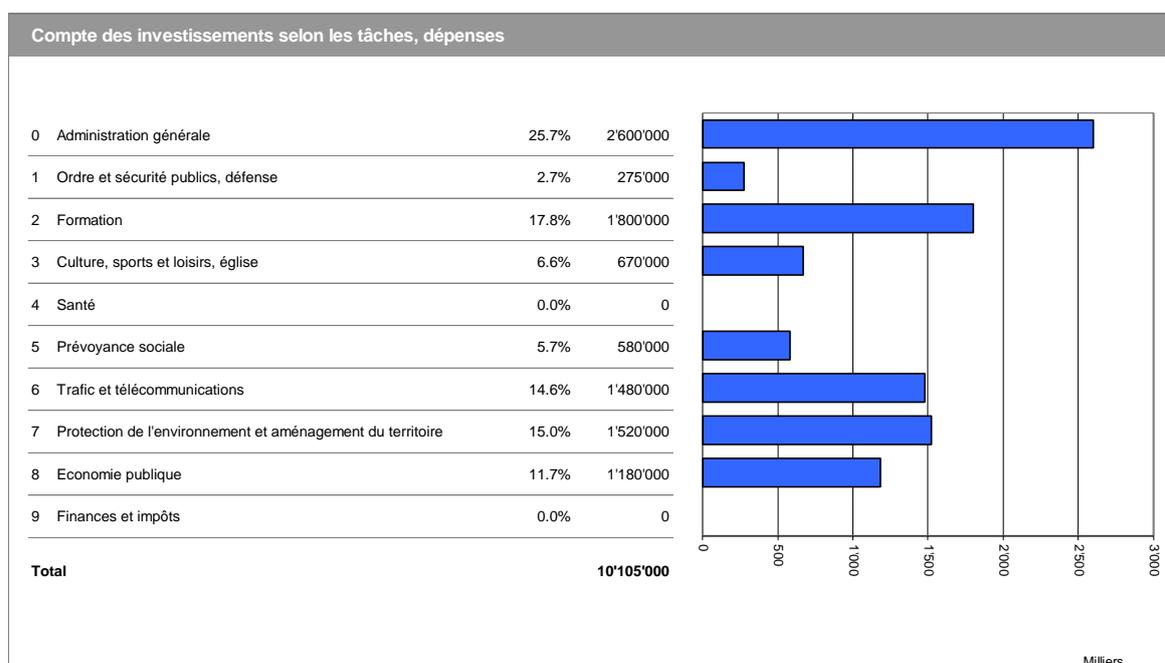
Compte des investissements selon les natures	Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	6'980'240.81	-	7'645'000.00	-	9'005'000.00	-
51 Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-
52 Immobilisations incorporelles	148'700.64	-	550'000.00	-	760'000.00	-
54 Prêts	-	-	-	-	-	-
55 Participations et capital social	-	-	-	-	-	-
56 Propres subventions d'investissement	301'164.10	-	615'000.00	-	340'000.00	-
57 Subventions d'investissement redistribuées	-	-	-	-	-	-
60 Transferts au patrimoine financier	-	-	-	-	-	-
61 Remboursements	-	-	-	-	-	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63 Subventions d'investissement acquises	-	2'089'470.68	-	960'000.00	-	1'105'000.00
64 Remboursement de prêts	-	-	-	-	-	-
65 Transferts de participations	-	-	-	-	-	-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres	-	-	-	-	-	-
67 Subventions d'investissement à redistribuer	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	7'430'105.55	2'089'470.68	8'810'000.00	960'000.00	10'105'000.00	1'105'000.00
Excédent de dépenses		5'340'634.87		7'850'000.00		9'000'000.00
Excédent de recettes						

Les principales dépenses proviennent des immobilisations corporelles (89.11%). La commune investit également dans les immobilisations incorporelles (gestion électronique des documents et études pour urbanisation). Les subventions d'investissement acquises proviennent principalement des subventions cantonales.

6.2 Compte des investissements selon les tâches

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	50'558.07	-	500'000.00	-	2'600'000.00	200'000.00
1 Ordre et sécurité publics, défense	166'639.01	1'070'550.00	2'275'000.00	590'000.00	275'000.00	65'000.00
2 Formation	1'293'881.25	583'013.00	550'000.00	100'000.00	1'800'000.00	300'000.00
3 Culture, sports et loisirs, église	413'779.14	-	555'000.00	-	670'000.00	30'000.00
4 Santé	30'332.10	-	100'000.00	-	-	-
5 Prévoyance sociale	222'212.40	-	170'000.00	-	580'000.00	-
6 Trafic et télécommunications	3'789'580.86	304'578.00	1'355'000.00	-	1'480'000.00	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'241'518.22	189'747.48	1'255'000.00	250'000.00	1'520'000.00	490'000.00
8 Economie publique	221'604.50	-58'417.80	2'050'000.00	20'000.00	1'180'000.00	20'000.00
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	7'430'105.55	2'089'470.68	8'810'000.00	960'000.00	10'105'000.00	1'105'000.00
Excédent de dépenses		5'340'634.87		7'850'000.00		9'000'000.00
Excédent de recettes						

L'administration générale représente un quart des dépenses d'investissement avec CHF 2'600'000. Suivent ensuite le secteur de la formation avec CHF 1'800'000 (17.80%), celui de la protection de l'environnement et aménagement du territoire (15.00%) et le trafic et télécommunications (14.60%).



Les projets principaux d'investissement sont les suivants :

Administration générale

- Archives communales et mise en place d'une GED CHF 500'000
- Réaménagement locaux TP en bibliothèque, ludothèque et archives CHF 2'100'000

Formation

- Construction d'une nouvelle école, UAPE et salles de gym CHF 1'800'000

Protection de l'environnement et aménagement du territoire

- Extension du réseau d'eau potable et prises d'eau CHF 285'000
- Maintien des réservoirs et installation de filtrage CHF 220'000
- Extension du réseau d'eaux usées CHF 320'000
- Corrections des cours d'eau (Tornassière et La Morge) CHF 535'000

Trafic et télécommunications

- Participation aux frais constructions des routes cantonales	CHF	300'000
- Modernisation de l'éclairage public	CHF	200'000
- Réfection de diverses routes communales	CHF	700'000
- Sécurisation passages pour piétons et axes mobilité douce	CHF	150'000

Economie publique

- Poursuite du projet de réaménagement du vignoble	CHF	200'000
- Réalisation de la centrale de chauffage (CAD)	CHF	850'000

Culture, sports et loisirs, église

- Rénovation partielle du Théâtre le Baladin et études	CHF	250'000
- Aménagement de deux terrains de padel	CHF	250'000

Prévoyance sociale

- Rénovation de l'EMS Zambotte	CHF	500'000
--------------------------------	-----	---------

Ordre et sécurité publics, défense

- Fin des travaux des locaux de la sécurité publique	CHF	230'000
--	-----	---------

7 INDICATEURS

Evolution indicateurs	Comptes	Budget	Budget	Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2023	2024	2025	2026	2027	2028
1. Taux d'endettement net (I1)	17.09%	23.06%	30.78%	43.82%	55.12%	63.89%
	bon	bon	bon	bon	bon	bon
2. Degré d'autofinancement (I2)	159.28%	81.74%	70.83%	61.33%	64.06%	68.94%
	haute conjoncture	cas normal	récession	récession	récession	récession
3. Part des charges d'intérêts (I3)	-0.60%	-0.36%	-0.53%	-0.49%	-0.31%	-0.28%
	bon	bon	bon	bon	bon	bon
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	58.74%	67.39%	70.15%	82.70%	90.63%	96.66%
	bon	bon	bon	bon	bon	bon
5. Proportion des investissements (I5)	18.31%	21.09%	22.31%	26.32%	25.18%	24.61%
	eff. d'inv. moyen	eff. d'inv. élevé	eff. d'inv. élevé	eff. d'inv. élevé	eff. d'inv. élevé	eff. d'inv. élevé
6. Part du service de la dette (I6)	10.92%	14.04%	13.53%	15.28%	16.28%	16.89%
	charge acceptable	charge acceptable	charge acceptable	charge forte	charge forte	charge forte
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	636	804	1100	1584	2012	2361
	endettement faible	endettement faible	endettement moyen	endettement moyen	endettement moyen	endettement moyen
8. Taux d'autofinancement (I8)	19.90%	16.29%	15.33%	16.43%	16.62%	17.11%
	moyen	moyen	moyen	moyen	moyen	moyen

Taux d'endettement net : Le taux d'endettement net indique la part des revenus fiscaux nécessaire à l'amortissement de la dette nette. Le taux se monte à 30.78%. En-dessous de 100%, le ratio est bon et entre 100% et 150%, il est suffisant. Selon la planification financière, le ratio restera bon en 2028 malgré une forte augmentation.

Degré d'autofinancement : Le degré d'autofinancement indique dans quelle mesure les investissements peuvent être financés par des ressources propres. Un cas normal se situe entre 80 et 100%. Pour 2025, le taux est de 70.83% et indique une récession. Il est cependant en adéquation avec les importants investissements à consentir ces prochaines années notamment avec la construction de la nouvelle école.

Part des charges d'intérêts : La part des charges d'intérêts indique la part des revenus qui est absorbée par les intérêts nets. Etant donné que les revenus d'intérêts sont supérieurs aux charges d'intérêts, le ratio est négatif (-0.53%). Ce dernier est considéré comme bon.

Dettes brute par rapport aux revenus : La dette brute par rapport aux revenus permet d'évaluer la situation d'endettement. Cet indicateur renseigne sur le pourcentage des revenus courants qui est nécessaire au remboursement de la dette brute. Le taux de 70.15% est bon, ce qui signifie qu'en moins d'une année, la dette brute pourrait être remboursée si l'intégralité des revenus y était consacrée.

Proportion des investissements : La proportion des investissements compare les investissements bruts réalisés aux charges annuelles globales. Le taux de 22.31% montre un effort d'investissement élevé pour l'année 2025 et les suivantes.

Part du service de la dette : La part du service de la dette indique la part des revenus qui est absorbée par les charges d'intérêts nets et par les amortissements du patrimoine administratif. L'indicateur montre l'incidence des frais financiers sur le budget. Le résultat de 13.53% est considéré comme une charge acceptable. Dès 15%, elle est considérée comme forte.

Dettes nette par habitant : La dette nette par habitant mesure l'importance de la dette par rapport au nombre d'habitants. Elle se monte à CHF 1'100. En 2024, l'endettement est faible et en 2025, il passera à moyen en raison des investissements conséquents.

Taux d'autofinancement : Le taux d'autofinancement reflète la capacité financière d'une commune ainsi que sa marge de manœuvre budgétaire. Cet indicateur renseigne sur la part des revenus pouvant être affectés au financement des investissements ou au désendettement. Le taux de 15.33% est considéré comme moyen.

Au vu de ces différents indicateurs, la situation financière actuelle et projetée de la Municipalité peut être considérée comme bonne même si la dette nette par habitant augmentera, tout comme la proportion des investissements.

Le Conseil municipal de Savièse

6 novembre 2024